

PROJET CLUB ET ATTESTATION

Document pré-rempli à compléter (page 2 et 3) et à télécharger sur votre « compte asso » à l'étape 3 de la procédure (pièces justificatives) sous l'intitulé « Projet Associatif »

VOTRE PROJET DE CLUB

1 - Décrire son association « **Qui sommes-nous ?** »

(Par exemple : Quelles sont les valeurs qui nous rassemblent ? Que faisons-nous ensemble ? Que représentons-nous aujourd'hui ? Quels sont nos points forts et nos points faibles ?)

2 - Choisir des orientations « **Vers quoi voulons-nous aller ?** »

(Par exemple : À quel(s) besoin(s) souhaitons-nous essayer de répondre ? À quelle(s) amélioration(s) souhaiterions-nous participer ? Que visons-nous pour notre association ?)

3 - Définir la mise en œuvre des actions « **Comment voulons-nous y aller ?** »

Quelle(s) action(s) allons-nous mettre en place pour répondre aux orientations que nous nous sommes fixées ?

ATTESTATION DU PRESIDENT DU CLUB

Obligations pré-requises pour bénéficier des subventions PSF 2026

☐ * J'ai licencié à la FFA tous les adhérents de mon club

☐ * Mon club possède au moins un label FFA dans un des 4 secteurs d'activités
(Stade / Education Athlétique -16 ans / Running / Forme et Santé)

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

président du club :

N°FFA du club :

déclare que les informations ci-dessus sont exactes et sincères en vue des
demandes de subvention 2026 auprès de la Fédération Française d'Athlétisme et de
l'Agence Nationale du Sport.

Fait, le

à

Signature



* cochez la case lorsque les affirmations correspondent à la situation de votre club